

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS**

**COMITÉ EXÉCUTIF**

**PROCÈS-VERBAL** de la trois cent quarante et unième réunion du comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais tenue le lundi 27 septembre 2010 à 18 h 00 au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, local E-2300.

**CONFIRMÉ LE 1<sup>er</sup> NOVEMBRE 2010**

**Procès-verbal de la trois cent quarante et unième réunion du comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais tenue le lundi 27 septembre 2010 à 18 h 00 au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, local E-2300.**

---

<b><u>MEMBRES :</u></b>	<b><u>PRÉSENT</u></b>	<b><u>ABSENT</u></b>
BLOUIN-MONFILS, Lisette Membre socio-économique	X	
DUPONT, Yves Vice-recteur à l'administration et aux ressources	X	
GATIEN, Claudette Membre socio-économique	X	
IGLEWSKI, Michal Professeur – Département d'informatique et d'ingénierie	X	
RAINVILLE, Maxime Étudiant – Maîtrise en gestion de projet		X
VAILLANCOURT, Jean Recteur	X	
VAIVE, Claire Membre socio-économique		X
<b><u>PERSONNE CONVOQUÉE :</u></b>		
DUBÉ, Denis Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche	X	
<b><u>SECRÉTAIRE :</u></b>		
MAURICE, Luc Secrétaire général	X	

Le recteur et président du comité exécutif, monsieur Jean Vaillancourt, constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte à 21 h 10.

---

## 1.- **Adoption de l'ordre du jour**

Sur proposition de madame Claudette Gatien, appuyée par madame Lisette Blouin-Monfils, les membres conviennent à l'unanimité de retenir les points suivants pour discussion :

- 2.- Procès-verbal de la trois cent quarantième réunion
  - 2.1 Adoption
  - 2.2 Affaires en découlant
- 3.- Engagement d'une personne salariée affectée à des remplacements au Service des ressources humaines
- 4.- Engagement d'un(e) préposé(e) aux affaires modulaires et/ou aux études de cycles supérieurs au Module de l'éducation
- 5.- Demande de financement auprès de la Conférence régionale des élus des Laurentides pour un projet de mobilité durable des étudiants de niveau postsecondaire
- 6.- Rapports découlant de l'application de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire*
- 7.- Protocole d'entente entre l'Association des retraités de l'UQO et l'UQO
- 8.- Période d'information et questions
- 9.- Prochaine réunion
- 10.- Clôture de la séance

## 2.- **Procès-verbal de la trois cent quarantième réunion tenue le 30 août 2010**

### 2.1 **Adoption**

Sur proposition de madame Claudette Gatien, appuyée par monsieur Michal Iglewski, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la trois cent quarantième réunion, et ce, sans modification.

### 2.2 **Affaires en découlant**

Le recteur informe les membres du comité exécutif qu'en ce qui concerne le procès-verbal de la trois cent quarantième réunion, les suites régulières ont été données.

## 3.- **Engagement d'une personne salariée affectée à des remplacements au Service des ressources humaines**

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources informe les membres que suite à la vacance, ainsi qu'à la pertinence de maintenir le poste de personne salariée affectée à des remplacements au Service des ressources humaines, le Service des ressources humaines a procédé à l'affichage dudit poste.

Le comité de sélection composé de monsieur Mario Auclair, directeur du Service des ressources humaines, de monsieur Robert Bondaz, registraire au Bureau du registraire et des services aux étudiants et de madame Sara Boudreau, conseillère en gestion des ressources humaines au Service des ressources humaines, a reçu une candidature et l'a retenue pour une entrevue.

Le comité de sélection recommande la candidature de madame Éloïse Caron à titre de personne salariée affectée à des remplacements au Service des ressources humaines.

Madame Caron a occupé les fonctions de commis senior aux études de cycles supérieurs au Département des sciences administratives de l'UQO à titre de statut particulier depuis mai 2009. Elle possède environ 18 ans d'expérience dans le domaine du soutien administratif. Elle a un diplôme d'études secondaires et a étudié en techniques de bureau au Collège d'affaire Ellis pendant 2½ ans

Après délibérations, sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par madame Lisette Blouin-Monfils, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 341-CX-1466 concernant l'engagement d'une personne salariée affectée à des remplacements au Service des ressources humaines (**Éloïse Caron**); laquelle est jointe en appendice.

#### 4.- **Engagement d'un(e) préposé(e) aux affaires modulaires et/ou aux études de cycles supérieurs au Module de l'éducation**

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources informe les membres que suite à la vacance, ainsi qu'à la pertinence de maintenir le poste de préposé(e) aux affaires modulaires et/ou aux études de cycles supérieurs au Module de l'éducation, le Service des ressources humaines a procédé à l'affichage dudit poste.

Le comité de sélection composé de monsieur Jean-Claude Boyer, directeur au Module de l'éducation, de monsieur Michel Beaudoin, professeur au Département des sciences de l'éducation et de monsieur Étienne Colette, conseiller stagiaire en gestion des ressources humaines au Service des ressources humaines, a reçu une candidature et l'a retenue pour une entrevue.

Le comité de sélection recommande la candidature de madame Johanne Yale à titre de préposée aux affaires modulaires et/ou aux études de cycles supérieurs au Module de l'éducation.

Madame Yale a occupé les fonctions de commis senior aux études de cycles supérieurs au Département des sciences de l'éducation de l'UQO à titre de statut particulier depuis novembre 2009 et a occupé au cours des 2 dernières années les fonctions de commis senior pour divers départements et modules de l'UQO. Elle possède plus de 20 ans d'expérience dans le domaine du travail de bureau et du service à la clientèle. Elle a un diplôme d'études secondaires et est présentement inscrite à un Certificat en administration à l'Université du Québec en Outaouais

Après délibérations, sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par madame Claudette Gatien, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 341-CX-1467 concernant l'engagement d'une préposée aux affaires modulaires et/ou aux études de cycles supérieurs au Module de l'éducation (**Johanne Yale**); laquelle est jointe en appendice.

#### 5.- **Demande de financement auprès de la Conférence régionale des élus des Laurentides pour un projet de mobilité durable des étudiants de niveau postsecondaire**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche mentionne qu'un comité sur la mobilité durable des étudiants de niveau postsecondaire des Laurentides, qu'anime la directrice du soutien aux études de Saint-Jérôme, travaille à l'élaboration d'un projet dont on souhaite qu'il soit soutenu financièrement par la Conférence régionale des élus des Laurentides.

La demande de subvention, annexée au dossier, contient la présentation du projet, incluant le montage financier et la présentation des contributions des partenaires. L'organisme exige une résolution du comité exécutif de l'UQO appuyant la réalisation du projet et engageant l'UQO à agir comme fiduciaire du projet.

Il est à noter que le comité exécutif s'est déjà prononcé favorablement relativement à une demande pour le même projet.

Après délibérations, sur proposition de madame Claudette Gatien, appuyée par monsieur Michal Iglewski, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 341-CX-1468 concernant une demande de financement auprès de la Conférence régionale des élus des Laurentides pour un projet de mobilité durable des étudiants de niveau postsecondaire; laquelle est jointe en appendice.

**6.- Rapports découlant de l'application de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire**

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources indique qu'en vertu de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire*, l'Université prépare et transmet au siège social de l'Université du Québec le « Rapport de performance et perspectives de développement » ainsi que « l'État de traitement 2009-2010 » dûment approuvés par le comité exécutif. Le siège social se charge de colliger les informations et de les transmettre au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport dans les délais prescrits. Le comité exécutif est invité à adopter ledit rapport.

Après délibérations, sur proposition de madame Claudette Gatien, appuyée par madame Lisette Blouin-Monfils, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 341-CX-1469 concernant les rapports découlant de l'application de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire*; laquelle est jointe en appendice.

**7.- Protocole d'entente entre l'Association des retraités de l'UQO et l'UQO**

Le secrétaire général informe les membres que le nombre sans cesse grandissant de membres retraités du personnel de l'Université a amené certains de ceux-ci à se regrouper en association afin de promouvoir et représenter les intérêts de leurs membres, à organiser des activités et à faciliter leur participation, en tant que membres retraités, à différentes activités de l'Université.

Cette tendance d'assister à la participation grandissante de personnes retraitées aux activités des organisations auxquelles ils ont consacré leur vie professionnelle n'est pas propre à l'Université, et constitue un apport de premier plan à la réalisation des missions des organisations.

L'UQO bénéficie déjà de l'implication de plusieurs membres retraités et envisage même de l'élargir, le plus récent exemple étant la participation de certains membres au sein des divers comités mis sur pied dans le cadre de la nouvelle Politique sur les prix et les distinctions. Il s'agit, dans tous les cas, pour l'Université, d'un réservoir important de personnes-ressources qui souhaitent continuer à démontrer leur attachement pour cette organisation qu'ils ont servie durant leur carrière, en s'y impliquant de diverses manières. La responsabilité et l'obligation morale de l'Université, à cet égard, consistent notamment à aménager des opportunités d'implication pour ces personnes.

Comme dans l'ensemble de ses relations avec des tiers partenaires, l'Université est arrivée à une étape, avec l'Association des retraités de l'UQO, où il devient nécessaire de consigner, dans un protocole, les obligations respectives des parties.

Le projet de protocole que le comité exécutif est invité à approuver a été élaboré conjointement par les 2 parties et résumé, outre les éléments de principe, les avantages que

l'Université est disposée à consentir aux membres de l'Association.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Jean Vaillancourt, appuyée par madame Lisette Blouin-Monfils, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 341-CX-1470 concernant le protocole d'entente entre l'Association des retraités de l'UQO et l'UQO; laquelle est jointe en appendice.

**8.- Période d'information et questions**

Aucune information.

**9.- Prochaine réunion**

La prochaine réunion du comité exécutif aura lieu le lundi 1<sup>er</sup> novembre 2010 à 18 h 00.

**10.- Clôture de la séance**

Sur proposition de madame Claudette Gatien, appuyée par monsieur Yves Dupont, il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 21 h 45.

*Original signé par :*

---

Le président, Jean Vaillancourt  
Le secrétaire, Luc Maurice